



## Éléments de connaissances sociodémographiques

### 181<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

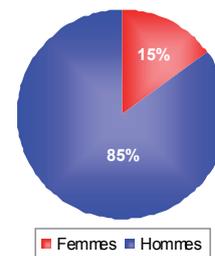
La 181<sup>ème</sup> promotion est entrée en formation au mois de juillet 2011 pour une durée de sept mois. Elle compte 602 élèves. Parmi eux, 39 (6%) ont intégré la formation par le biais des emplois réservés. Cette procédure de recrutement permet à certains publics, les anciens militaires par exemple, d'intégrer

l'Administration pénitentiaire sans passer de concours. La proportion de femmes est de 15%. L'âge moyen est de 27,1 ans. Plus de la moitié des élèves sont anciens militaires, gendarmes ou policiers.

Graphique 1

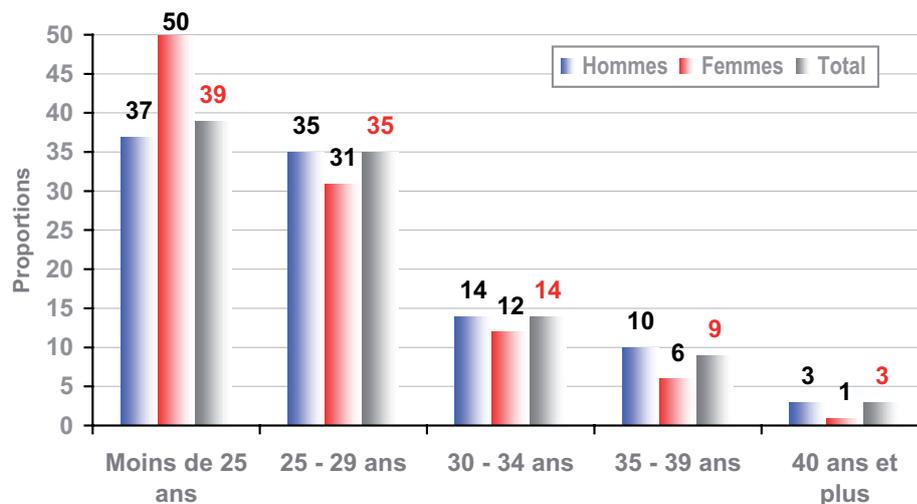
#### Structure par sexe – Effectifs

La proportion de femmes, qui est de 15%, chute de 41 points par rapport à la promotion précédente. Il s'agit cependant d'un phénomène habituel. Cette promotion est, en effet, la première du concours 2011 (chaque concours annuel donne lieu à plusieurs promotions). Or toutes les premières promotions comptent une proportion d'hommes bien supérieure aux suivantes, la priorité étant donnée au recrutement d'agents de sexe masculin.



Graphique 2

#### Répartition des élèves par âge et par sexe – Proportions



L'âge moyen est de 27,1 ans, soit un niveau très proche de celui des promotions précédentes. La fourchette des âges est toujours très large : 19 ans pour l'élève le plus jeune contre 50 ans pour le plus âgé.

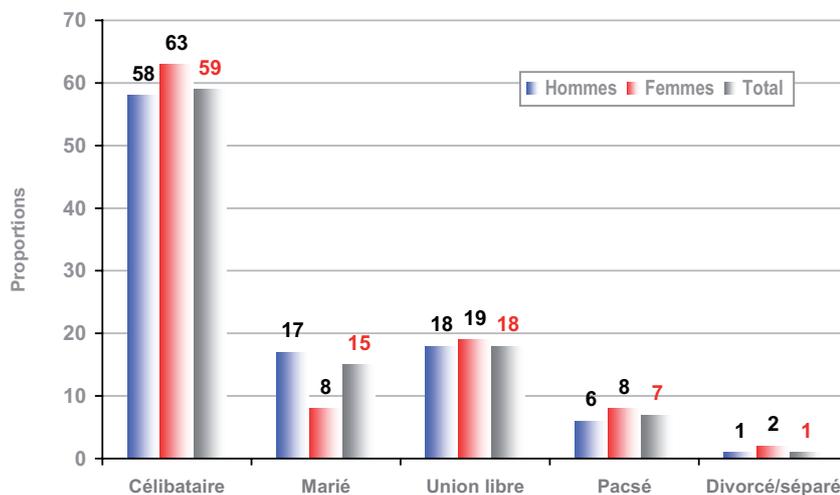
Les femmes sont plus jeunes que les hommes. Elles ont, en moyenne, 26 ans contre 27,3 ans pour leurs homologues masculins.

# Éléments de connaissances sociodémographiques

## 181<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

Graphique 3

### Situation matrimoniale par sexe – Proportions



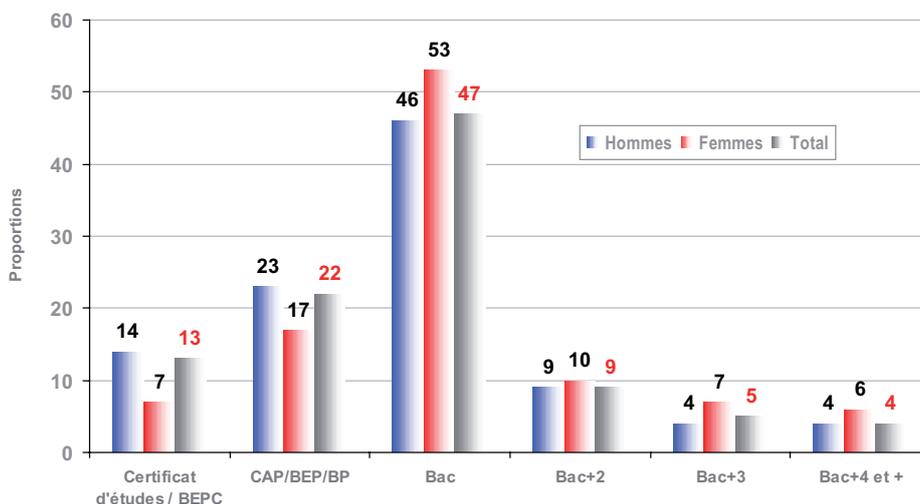
Les chiffres de la situation matrimoniale sont très proches de ceux des promotions récentes. Ainsi, on constate toujours une majorité de célibataires (59%) et une petite proportion d'élèves mariés (16%) et d'élèves vivant en union libre (18%). Après avoir constamment progressé ces dernières années, la proportion d'élèves pacsés semble avoir atteint son maximum puisqu'elle

stagne désormais aux alentours des 7%.

30% des élèves sont parents. La plupart d'entre eux ont entre 1 et 2 enfants. 18 élèves (3%) sont en situation de monoparentalité.

Graphique 4

### Diplôme le plus élevé obtenu par sexe – Proportions



Le niveau de diplôme est toujours très supérieur à celui requis pour le concours (BEPC). Au total, 65% des élèves sont bacheliers. Les diplômés de l'enseignement supérieur représentent 18% de la promotion, soit 3 points de plus que la promotion

précédente.

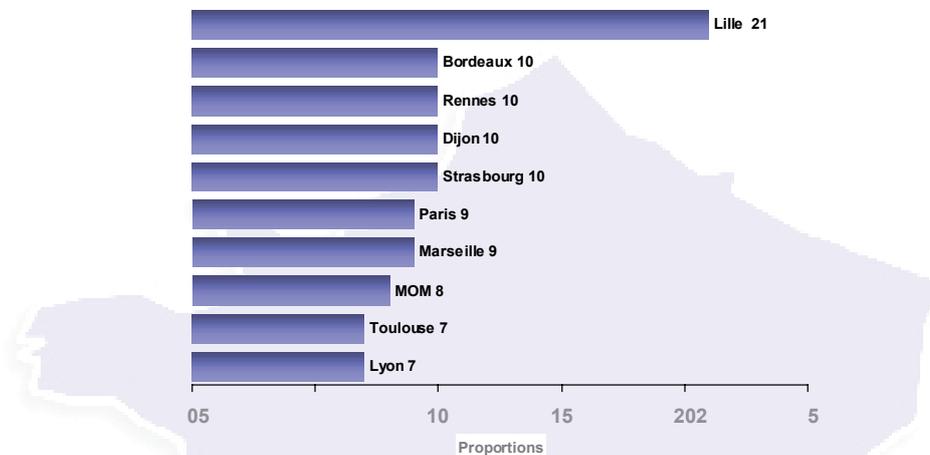
Les femmes sont plus diplômées que les hommes. Elles sont notamment 23% à être titulaires d'un diplôme d'études supérieures, contre 17% des hommes.

# Éléments de connaissances sociodémographiques

## 181<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

Graphique 5

### Direction interrégionale d'origine - Proportions



Avec 21% des élèves qui en sont originaires, la DISP de Lille est, comme toujours, la plus représentée. En revanche, la répartition des autres DISP est, pour une fois, très homogène.

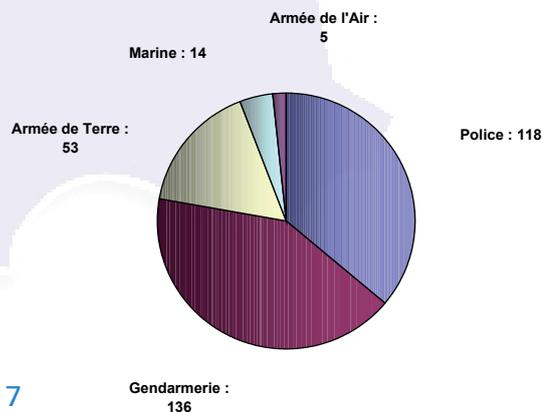
Leur proportion est comprise entre 7% pour celles de Lyon et Toulouse et 10% pour celles de Bordeaux, Rennes, Dijon et Strasbourg.

Graphique 6

### Expériences professionnelles dans les forces publiques de sécurité – Effectifs

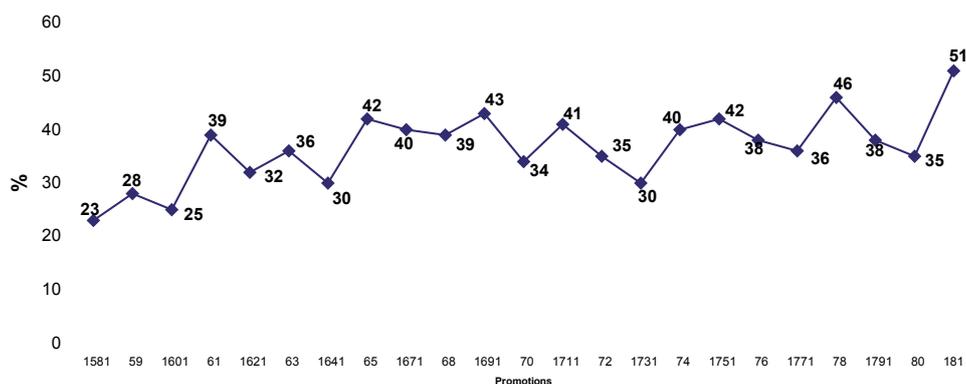
Depuis maintenant trois promotions, on constate une nette augmentation de la proportion d'anciens militaires ou policiers. Avec 53% d'élèves ayant ce profil, la 181<sup>ème</sup> promotion confirme cette tendance à la hausse.

Parmi ces anciens membres d'une force de sécurité publique, le plus grand nombre était gendarmes (136, soit 42%) ou policiers (118, soit 37%).



Graphique 7

### Elèves ayant passé au moins un autre concours de la fonction publique en parallèle de celui de surveillant - Proportions



Le graphique ci-dessus retrace l'évolution par promotion de la proportion d'élèves ayant passé au moins un autre concours de la fonction publique en parallèle de celui de surveillant. Il révèle une tendance à la hausse du phénomène. Ces élèves n'étaient

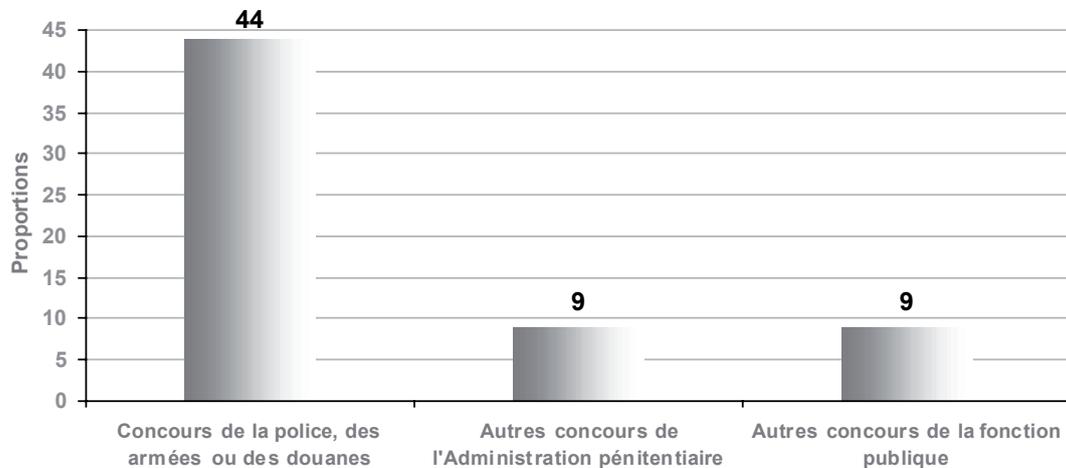
que 23% au sein de la 158<sup>ème</sup> promotion (2004), alors qu'ils sont, pour cette dernière promotion, 51%. Les concours tentés par les élèves sont présentés dans le graphique suivant.

# Éléments de connaissances sociodémographiques

## 181<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

Graphique 8

### Nature des concours passés en parallèle de celui de surveillants - Proportions

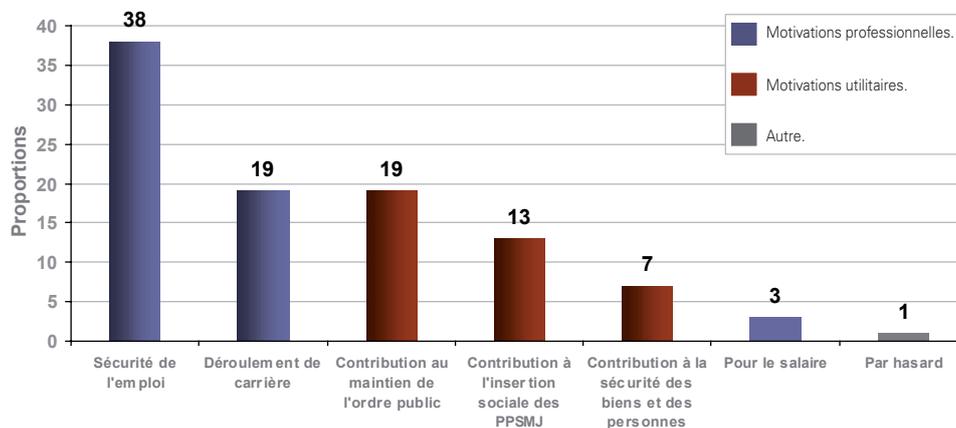


Au total, 44% des élèves de la 181<sup>ème</sup> promotion ont passé un autre concours de la police, des armées ou des douanes. C'est de loin la catégorie de concours privilégiée par les apprentis surveillants. Ces résultats, combinés à ceux du graphique précédent, laissent penser que l'on assiste à une transformation du profil des élèves surveillants qui, de plus en plus, rejoignent

l'Administration pénitentiaire après avoir échoué à d'autres concours en lien avec une force de sécurité publique. De plus, les trois quarts de ceux qui ont tenté des concours de la police, des armées ou des douanes sont eux-mêmes des anciens militaires ou policiers.

Graphique 9

### Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Malgré l'attrance d'une large proportion d'élèves pour les métiers de la sécurité publique, la première motivation à intégrer l'Administration pénitentiaire reste d'ordre utilitaire (pour 57% des élèves). Cela dit, une proportion non négligeable avance des motivations professionnelles, telle que la contribution au

maintien de l'ordre public qui est exprimée par 19% des élèves.

Remarquons que les anciens militaires ou policiers ne se prononcent pas davantage que les autres en faveur de motivations d'ordre professionnel.



Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU  
Rédaction : Nicolas BOUTIN, Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE  
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Joël RIEUX, Reprographie)